



**CONSEIL COMMUNAL
DE
GILLY**

Gilly, le 04 décembre 2024

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE GILLY DU 03 DÉCEMBRE 2024

Sous la présidence de M. Jean-Baptiste Page, le Conseil communal de Gilly a :

1. **accepté le Préavis Municipal n° 2024-14**
Budget communal pour l'exercice 2025
Adoption du budget de fonctionnement communal pour l'année 2025 faisant apparaître CHF 8'581'420.- aux dépenses, CHF 8'215'041.- aux recettes et présentant ainsi un excédent de charges de CHF 366'379.-
2. **accepté le Préavis Municipal n° 2024-15**
Demande de crédit extrabudgétaire d'un montant de CHF 37'435.00 TTC pour le chemisage du collecteur EC situé sur le Domaine d'Oujonnet

Conformément à l'Art. 163 de la LEDP : La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage des décisions du Conseil communal.

Le Président

Jean-Baptiste Page



La Secrétaire

Véréna Ganz